Date de mise en ligne : 21 mars 2025

Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00173** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e)	20 avenue Saint Hilaire 91330 YERRES
En vue de la réalisation :	Travaux de ravalement du batiment A coté cour en ton pierre
Sur un terrain sis	38 RUE DE BALZAC
Cadastré	AO460

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 20 MARS 2025

Madame Le Maire
Conseillère Départementale

MAIRIE DE VILLENEUVE ST GEORGES (V.-de-M.) - DAUP -

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 24 00173** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,